Emetteur: (BC N° panneau: RAD (TG)

Affiché le : 2914/26 Retiré le : 28/1/25

Département d'Eure et Loir Canton de Chartres-1

COMMUNE DE JOUY 4 Place de l'Eglise 28300 JOUY

Tél: 02 37 18 05 85 Fax: 02 37 18 05 94 Annexes: Non[] O[] Voir occupil é nº ATM

Catégorie

2024

Culture et sport

Nombre de pages Paraphe

1

ARRETE TEMPORAIRE DU MAIRE DE JOUY

Terrain d'honneur et annexes impraticables

Le Maire de la Commune de JOUY,

- Vu la réglementation en vigueur,

ARRETE

ART 1 - En raison des intempéries, le terrain d'honneur et l'annexe de football sont déclarés impraticables.

ART 2 - Les entrainements et les matches sur le terrain d'honneur ainsi que sur l'annexe sont interdits du vendredi 29 novembre 2024 inclus au dimanche 1er décembre 2024 inclus.

Ampliation adressée au:

- District d'Eure et Loir.

JOUY, le 29/11/2024

Pour le Maire de JOUY Et par délégation,

L'adjoint,

Jean SEIGNEURY

Certifié exécutoire compte tenu de :

-la notification le :2 9 NNV 2024

-et de l'affichage le :